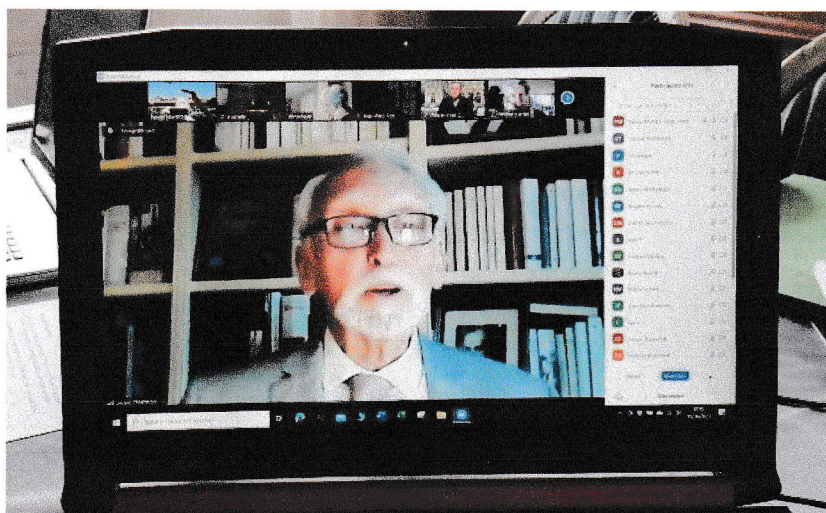


**PROCÈS- VERBAL de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
du 10 AVRIL 2021  
En visioconférence avec votes par correspondance**



*Le président remercie les participants de leur présence et ouvre la séance à 10 h 05.*

**NOMINATION DES SECRÉTAIRES DE SÉANCE** : Le Président propose de nommer Bernadette Bocard et Nanou Olivotti. Pas d'opposition de la part des participants.

**RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS PAR LE PRÉSIDENT GÉRARD TENDRON**

Madame, Monsieur, chers amis,

La pandémie de coronavirus a très fortement perturbé l'année 2020 et ses effets délétères se font encore largement sentir. Depuis l'annonce du premier confinement le 15 mars 2020, le château a été fermé pendant trois mois et demi jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet, rouvert ensuite jusqu'au 30 octobre, mais avec une jauge réduite, soit cinq mois et demi de fermeture sur douze, et fermé depuis. Les grandes manifestations qui attirent de nombreux visiteurs, telles que le Festival de l'histoire de l'art, les concerts des écoles d'art américaines, l'exposition d'automne ont dû être annulées. La fréquentation du château qui atteignait 539 000 visiteurs en 2019 a chuté à 163 000 en 2020, soit une baisse de 70%, ce qui se traduit par une perte considérable des recettes de billetterie et de locations de l'établissement public.

Notre association en a subi également les conséquences. La cinquantaine de bénévoles qui se mobilisent pour faire fonctionner l'association ont ainsi consacré 170 heures au bénéfice du château (accueil de visiteurs, médiations...) contre 1300 heures en 2019 et 1800 heures au bénéfice de nos adhérents, contre 3400 en 2019. Alors que nous avons organisé deux opérations d'accueil des nouveaux adhérents en 2019, aucune n'a pu être organisée en 2020 et la fête de

printemps qui avait connu un réel succès les deux années précédentes, n'a pas eu lieu. L'accueil des visiteurs le premier dimanche du mois a été suspendu à compter du 15 mars 2020 et la diffusion de nos bulletins semestriels a été réduite de ce fait. Les sorties prévues à l'automne ont du être également annulées, comme le voyage à Chambord en septembre, faute d'un nombre suffisant d'inscrits, et le voyage de deux jours en Bourgogne initialement prévu en mai, déplacé en octobre et finalement annulé. Tout cela s'est traduit par une perte de 159 adhérents. Au 31 décembre, on dénombrait 947 adhérents (dont 8 gratuits), qui ont généré 28520 € d'adhésions de base et 26 610 € de dons et souscriptions, soit au total 55 130 € de recettes, en diminution de l'ordre d'environ 5400 € par rapport à 2019. La campagne de réadhésion 2021 a démarré convenablement mais plafonne actuellement autour de 600 adhérents. Il convient de se mobiliser afin d'atteindre en fin d'année un millier d'adhérents, objectif ambitieux tant que le château reste fermé.

Cependant, il faut garder l'espoir d'une réouverture prochaine du château et l'établissement public prépare activement les événements qui devraient se dérouler en 2021 et faire revenir les visiteurs.

Au printemps 2021, à l'occasion de deux-centième anniversaire de la mort de Napoléon I<sup>er</sup>, des reconstitutions historiques devaient avoir lieu au château. Elles seront probablement reportées à l'automne. Pour commémorer cet anniversaire, une exposition itinérante sur Napoléon, son destin et ses legs politiques et culturels, devrait avoir lieu au printemps à la Grande halle de la Villette, et un colloque sur le thème « La Seine-et-Marne et Napoléon » est prévu en mai, organisé par les archives départementales. Il abordera la vie de cour, les pratiques du pouvoir impérial et des pouvoirs locaux, les relations du centre bellifontain avec la vie politique française et les relations internationales.

A compter du 14 septembre 2021 une grande exposition dans la salle de la Belle cheminée sera consacrée au « Fontainebleau de Napoléon », comprenant un parcours dans les appartements avec, comme fil rouge, l'empreinte napoléonienne sur les aménagements intérieurs, les décors et le mobilier, avec l'installation de panneaux didactiques, mais aussi la présentation de meubles venant du Mobilier national et du Louvre (en particulier le mobilier Empire du boudoir d'argent). Si les conditions sanitaires le permettent, sont également prévues une petite exposition sur la restauration de la salle de Bal au XIX<sup>e</sup> siècle avec la présentation des aquarelles préparatoires de Jean Alaux conservées à Chantilly et à l'occasion du Festival de l'Histoire de l'art qui devrait avoir lieu du 4 au 6 juin, le Japon étant le pays invité, la présentation des œuvres japonaises du château. A compter d'octobre devrait démarrer également une petite exposition dénommée « Cave canem », présentant les tableaux des chiens du roi Louis XV, peints par Oudry.

Enfin, sont programmés les concerts des écoles d'art américaines entre le 4 et le 31 juillet, qui fêteront le centenaire de leur création au château, ainsi qu'une série de concerts donnés par le chef Thomas Hengelbrock et l'ensemble Balthasar Neumann, qui seront en résidence au château en principe du 3 au 9 mai et du 2 au 10 octobre.

Par ailleurs, se poursuit la mise en œuvre du schéma directeur, indispensable pour la sauvegarde des bâtiments et la sécurité des personnes et des collections. Elle se traduit par de nombreux travaux, en particulier la restauration complète de l'aile de la Belle cheminée avec la salle d'exposition à l'étage, achevée, et l'aménagement d'un nouveau restaurant au rez-de-chaussée, qui a pris plus d'un an de retard à cause des fouilles archéologiques et de la fermeture du chantier au printemps. La restauration de l'aile des Ministres se termine et sera suivie d'un redéploiement des bureaux des différents services et celle de l'escalier en fer à cheval a démarré et devrait durer encore un an. Le schéma directeur pour la rénovation des jardins, des bassins et des circuits hydrauliques a été approuvé par la commission nationale ad hoc. Les travaux de rénovation des parterres entrepris dans la Cour d'honneur marquent une première étape. Doivent suivre la réfection de l'étanchéité des bassins (grand canal, étang aux carpes) et la réfection des aqueducs.

La fermeture du château est mise à profit pour des grands travaux d'entretien et de nettoyage, la restauration de la bibliothèque de l'empereur et des tentures du salon jaune dans les petits appartements, le redéploiement des collections dans les dernières salles du musée Napoléon I<sup>er</sup>.

A l'automne 2020 a été décidé le devenir du quartier des Héronnières après le choix définitif de l'attributaire de l'appel à projet. C'est le Consortium international Art campus qui a été retenu et sera chargé de la rénovation des 11 bâtiments couvrant 12 000 m<sup>2</sup> et de la gestion de l'ensemble pendant 70 ans. Le projet consiste à faire des Héronnières, ancienne grandes écuries du roi Louis XV, dessinées par Gabriel, un campus international d'excellence dédié aux arts, au design et au management culturel. Après rénovation, il devrait accueillir 3000 étudiants en master à partir de 2025 et héberger des résidences d'artistes et des startups culturelles.

Avant d'aborder plus en détail le bilan de nos activités, il convient de rappeler les changements importants survenus dans les équipes dirigeantes du château depuis notre dernière assemblée générale. Le départ de Vincent Droguet, directeur du patrimoine et des collections, fin connaisseur du château où il était en poste depuis vingt-cinq ans et qui a rejoint en février 2020 le ministère de la culture comme sous directeur des collections à la direction générale des patrimoines. Il a été remplacé à la mi-mai par David Guillet, Conservateur général du patrimoine, qui a eu une riche carrière, notamment au musée d'Orsay, au Grand palais, à la RMN, au musée de l'armée et à la BNF. Eric Grebille responsable du mécénat a également quitté le château pour rejoindre l'Opéra de Paris. Il a été remplacé par Guillaume Dinkel, comme chef du service du mécénat, de la valorisation domaniale et des relations institutionnelles. Jehanne Lazaj qui s'occupait des sculptures et des réserves est dorénavant en charge des patrimoines du ministère des Affaires étrangères ; elle a été remplacée à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021 par Mme Anaïs Dorey, Conservateur du patrimoine. Alexis de Kermel chargé des relations avec la presse a été nommé administrateur de l'abbaye de Chaalis ; son successeur devrait arriver prochainement.

Enfin, à compter du 8 mars 2021, M. Jean-François Hebert a été nommé Directeur général des patrimoines et de l'architecture au ministère de la culture. Il s'agit d'une des quatre grandes directions du ministère et donc une très belle suite de carrière pour Jean-François Hebert. Il a présidé le château pendant onze années au cours desquelles il a initié et conduit de très profonds changements. Le développement de l'offre culturelle, la création du Festival de l'histoire de l'art, l'ouverture du château sur son territoire, la conduite de très nombreuses restaurations grâce au mécénat et au soutien sans faille du ministère de la culture, via le schéma directeur, auront marqué cette époque. On ne saurait trop le remercier pour ce qu'il a réalisé.

Il a été remplacé à la tête de l'établissement public par Mme Marie-Christine Labourdette. Diplômée de Sciences po et de l'ENA, elle a fait toute sa carrière dans le domaine de la culture. Elle a été notamment Secrétaire générale de l'Académie de France à Rome, Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne, Directrice des musées de France pendant 10 ans. Depuis 2018, elle était Présidente de la Cité de l'architecture et du patrimoine. Elle connaît bien le château pour en avoir été administrateur et est présente à toutes les grandes manifestations. Nous l'avons assurée de notre volonté de poursuivre avec elle des relations confiantes et constructives et de continuer à remplir nos missions au profit du château, telles qu'elles sont prévues dans nos statuts :

-Faire connaître l'histoire et le patrimoine historique et artistique du château de Fontainebleau, de ses jardins et de son parc.

-Apporter notre concours à l'établissement public du château dans l'organisation de manifestations et la conduite d'activités pédagogiques au profit des jeunes.

-Susciter des actions de mécénat pour enrichir les collections par des acquisitions et participer à la restauration du patrimoine architectural et décoratif du château et de ses œuvres d'art.

Je vais maintenant aborder le compte rendu de nos activités en 2020 et ouvrir quelques perspectives concernant 2021.

### - Publications

Sous la responsabilité d'Hélène Verlet, avec l'aide de Léonore Beugnot pour la présentation et l'iconographie, nos publications, dont chacun se plaît à souligner l'excellente facture, comprennent :

-**Le bulletin**, distribué gratuitement deux fois par an à tous les adhérents et au-delà à des personnes à qui nous souhaitons faire connaître notre association. Il réunit des articles de grande qualité qui présentent des œuvres, des décors, des événements qui illustrent les richesses architecturales et artistiques du château ou rappellent des événements historiques qui s'y sont déroulés. Il mobilise de nombreux rédacteurs, conservateurs du patrimoine, historiens, amateurs d'art et d'histoire et surtout amoureux du château. Merci à chacun d'eux et tout spécialement à Hélène Verlet, sans oublier Marie-Josèphe Cheverry qui assure dorénavant le classement et la gestion des stocks de publications. Le numéro 37 du Bulletin a été largement consacré aux actualités de notre association avec la souscription pour la restauration du globe terrestre de la galerie de Diane, les vites organisées, notamment celle de la passementerie Declercq et de l'Hôtel de Lauzun, le numéro 38 a évoqué notamment le château au temps de la Renaissance. Ils sont parus respectivement au printemps et à l'automne 2020.

-**Les dossiers thématiques**, approfondissent un sujet directement en rapport avec le château. Le dossier n° 16 publié en 2020 "Les dames du château de Fontainebleau" est consacré à sept personnages féminins emblématiques qui ont marqué l'histoire du château. Il s'agit de la duchesse d'Etampes, d'Anne d'Autriche, de Marie Leczinska, de Marie-Antoinette, de l'impératrice Joséphine, de l'impératrice Eugénie et de Nadia Boulanger. Vous pouvez vous le procurer au prix de 10 € au Pavillon des Vitriers, à la boutique du château et dans les librairies en ville et lors des différentes manifestations auxquelles nous participons. Sur les 15 dossiers publiés, le premier consacré à « Fontainebleau: par le grès et pour la chasse » est maintenant épuisé. Les quatorze autres sont toujours disponibles. Le dossier n° 17 qui vient de sortir traite du théâtre Napoléon III et se présente sous la forme d'un guide détaillé de la salle de spectacle et des salons attenants, sous la plume érudite de Vincent Cochet, Conservateur en chef du patrimoine, qui a piloté la magnifique restauration des lieux. En 2020, il a été vendu 400 dossiers (dont 365 à la boutique du château), générant une recette de 2524 €.

-**La lettre d'information**, élaborée par Nanou Olivotti, avec Hélène Verlet et Pascal Murez, est diffusée principalement par voie électronique au rythme de huit par an, soit environ toutes les six semaines. Elle annonce aux adhérents toutes les activités que l'association leur propose et les événements qui sont programmés au château, mais également les faits marquant la vie de notre association.

Vous avez pu constater que la présentation de nos publications, de notre logo et de notre charte graphique ont été modernisés, tout en conservant l'emblème caractéristique de François I<sup>er</sup>, tel qu'on peut l'admirer dans sa grande galerie

### - Informatique

C'est Pascal Murez, qui gère notre site Internet et les courriels d'information.

**Le Site internet** permet d'accéder aux publications, aux comptes rendus d'activités, aux activités de l'association et aux activités du château, d'adhérer ou de réadhérer à l'association, de faire des dons et des legs, de s'inscrire pour les visites et les visioconférences. En 2020 il y a eu 51 616 visiteurs et 316 101 visites contre 54 330 visiteurs pour 324 765 visites en 2019. La fréquentation est relativement stable d'un jour à l'autre mais le nombre d'articles lus bondit le weekend. En l'absence de manifestations en 2020 et donc d'articles associés, la fréquentation du

site reflète les efforts faits pour renouveler régulièrement l'intérêt des lecteurs. Ainsi, 150 articles environ ont été publiés concernant les actualités, les activités culturelles de l'association et des chroniques consacrées à l'histoire du château ou aux beaux-arts, rédigées par Hélène Verlet. Il convient de souligner que dorénavant, le pourcentage d'adhésion via le site internet est d'environ 50 %.

**L'informatique de bureau** a été remplacée en 2020 avec un nouvel ordinateur et une nouvelle imprimante pour les cartes d'adhésion. L'ancien matériel a été gardé en réserve et permet de travailler sur deux postes. Nous avons souscrit un contrat Zoom pour permettre le travail par visioconférence, en particulier pour les réunions de bureau qui ont lieu deux fois par mois. Nous travaillons par ailleurs avec le site « billetweb » pour les inscriptions aux visioconférences, l'inscription au pavillon n'étant pas possible depuis la fermeture du château. La messagerie Mailchimp a été abandonnée puisque nous avons épuisé le quota offert. Nous utilisons Gmail, qui est gratuit et fiable, mais oblige à étaler les envois pour rester dans le flux journalier autorisé.

### **-Communication-promotion**

C'est Marie Mangeot qui en assure la responsabilité. Elle conduit différentes actions qui concourent à la visibilité et à la promotion de l'association.

**-la distribution des dépliant d'adhésion.** Elle est faite lors des manifestations par les bénévoles et sur présentoirs au sein du château, avec un réapprovisionnement régulier, une commande de 10 000 exemplaires ayant été faite à cet effet. Je veux souligner que les ré-adhésions qui se concentrent en fin d'année et au début de l'année suivante et les adhésions nouvelles qui s'étalent sur une grande partie de l'année mobilisent plusieurs personnes qui enregistrent les adhésions, gèrent les chèques, établissent près de 1000 cartes de membres.

**-le dépôt-vente de dossiers** dans les deux librairies de Fontainebleau et Fontainebleau-Tourisme.

**-la communication digitale :** le château, Fontainebleau-Tourisme, les villes de Fontainebleau et Avon, l'INSEAD ont accepté de relayer certaines de nos informations.

**-les relations avec la presse :** des communiqués envoyés aux journaux locaux « La République de Seine-et-Marne » et « Le Parisien », permettent des relais d'information pour certains événements, comme les annonces des conférences que nous organisons.

**-la page Facebook des Amis du château:** alimentée par Marie Mangeot avec le concours d'Hélène Verlet. Elle s'adresse en priorité à un public jeune et relaye les informations du château et celles des Amis du château en annonçant les sorties et les différentes activités et complète le travail engagé au titre des activités pédagogiques. Environ 3000 personnes suivent notre page, dont un quart depuis l'étranger. Le pic de consultation se situe lors des journées du patrimoine. Deux à trois posts ou vidéos sont publiés par semaine en fonction de l'actualité.

La synergie avec le château et Fontainebleau-Tourisme fonctionne très bien grâce au partage et au relais des données qui apparaissent sur leurs sites respectifs.

**-la responsable de la communication** participe à l'accueil lors des manifestations récurrentes ou ponctuelles qui ont lieu au château comme les Journées européennes du Patrimoine, ainsi qu'aux événements organisés par la mairie comme par exemple la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants et le Forum des associations Fontainebleau-Avon .

### **- Activités pédagogiques**

Animée par Annick Gaudon et Hélène Verlet, l'équipe pédagogique de notre association accueille au château, chaque année une douzaine de classes du CE1 au CM2 du pays de Fontainebleau, avec l'objectif de faire découvrir le château à près de 300 enfants vivant dans son environnement le plus proche, autour d'un thème différent chaque année. La réalisation de fiches

sert de support de visite pour les élèves et leur permet de prendre des notes. Un diaporama préparé par l'équipe pédagogique sur le thème retenu est présenté dans chaque classe.

Pour l'année scolaire 2019-2020, le thème retenu pour les 14 classes inscrites était: « L'enfance de Louis XIII à Fontainebleau ». La première phase a permis aux élèves de découvrir dans le château le tableau du baptême de Louis XIII et Henri IV (père de Louis XIII) et Sully dans la galerie des Fastes, la cour ovale pour évoquer le baptême, le salon Louis XIII, la galerie des cerfs (terrain de jeux du petit Louis). La deuxième phase consistait pour l'équipe des ACF à intervenir dans les classes afin de présenter un diaporama. Seules huit classes ont pu être visitées, le confinement interrompant brusquement le déroulement de l'opération. Devait s'y ajouter la présentation du chantier de restauration de l'escalier en fer à cheval, l'histoire de ce lieu, les spécificités architecturales et les particularités de la restauration de l'escalier d'honneur créé sous le règne de Louis XIII, projet malheureusement abandonné.

Pour l'année scolaire 2020-2021, un nouveau thème a été retenu "François I<sup>er</sup>, prince de la Renaissance", avec des interventions des ACF uniquement par visioconférence.

### - Manifestations et réceptions

C'est Marie-Josèphe Cheverry qui s'occupe de **l'organisation des réceptions** et de **la maintenance du pavillon** des Vitriers et avec l'aide de Pascal Murez de l'organisation de **l'accueil des visiteurs lors des permanences** qui ont lieu normalement quatre jours par semaine, les lundis, mercredis, jeudis de 14 h à 17 h et les vendredis de 10 h à 13 h et mobilise 11 bénévoles à tour de rôle, équipe renforcée en fin d'année par 5 nouvelles personnes pour les réadhésions. Depuis février 2021 le pavillon n'est ouvert que le vendredi matin de 10h à 12h. Toujours pour cause de Covid, il n'y a pas eu de réception en 2020 et la permanence a été limitée au vendredi matin en fin d'année, uniquement pour permettre les réadhésions au pavillon.

Hélène Verlet est responsable de **l'accueil des visiteurs du château le premier dimanche de chaque mois** qui mobilise, par équipe de deux, une douzaine de bénévoles de l'association qui se relaient par plage de deux heures. Pascal Murez coordonne **l'accueil** que nous réalisons à la demande du château **lors des grandes manifestations** comme les Journées européennes du patrimoine. Cet accueil a été interrompu à compter du 15 mars 2020.

Lors des Journées européennes du patrimoine nous organisons **des médiations culturelles gratuites** permettant de faire découvrir aux visiteurs quelques lieux emblématiques comme la galerie des Cerfs et l'appartement des chasses.

Par ailleurs, les ACF ont participé au **forum des Associations**, qui s'est tenu en septembre à Avon et draine un nombreux public. Notre présence a permis de faire connaître nos activités au service du Château et au bénéfice de nos adhérents, et de recruter de nouveaux membres et de nouveaux bénévoles.

### - Activités culturelles

Elles sont organisées par une petite équipe qui prépare sorties et visites, sous la responsabilité de Véronique Basquin.

Le programme prévu en 2020 toujours riche et varié, a du être considérablement réduit à compter du 15 mars. Ont été néanmoins réalisées:

**-Des visites-conférences à Paris:** l'Hôtel de Beauvais, l'Hôtel de la Païva, l'Hôtel de Lauzun, les archives diplomatiques de La Courneuve, l'église Saint-Germain-des-Prés, le Marais par les jardins, l'Opéra Garnier.

**-Des visites-conférences au château:** « Dans les bras de Morphée » (Sophie Michel), « Des armes chargées d'histoire » (Bernard Croissy), « Nymphes et Héros » (Oriane Beaufiles), l'appartement Napoléon III, le théâtre Napoléon III (3fois), les escaliers et passages secrets.

**-Des visioconférences:** (Vincent Delaveau)

Le cheval, trône de gloire: les statues équestres de Paris  
La Montespan, guerres d'alcôves à la cour du Roi-Soleil  
Le plan de Turgot  
Les parcs et jardins parisiens de Napoléon III  
Palais du Louvre, du Moyen-Age à la Révolution  
Palais du Louvre, de la Révolution à aujourd'hui  
Métamorphoses: quand la Renaissance explore la mythologie  
La Barbe! La Renaissance au poil  
Dômes, coupes et rotondes: les belles courbes de Paris  
1830-1930: le grand siècle des portes parisiennes

Ce cycle de conférences s'est poursuivi depuis janvier 2021 sur les thèmes suivants:

Sous la Coupole: le Palais de l'Institut et les Académies  
L'Hôtel-Dieu de Paris, 14 siècles d'histoire  
Histoire et patrimoine de l'école des Beaux-Arts de Paris  
Une proue de navire sur la Seine: la place Dauphine  
La place Vendôme  
« Paris vaut bien une messe »: Henri IV et sa capitale  
Catherine de Médicis la grande, entre réalité et légende  
Les emblèmes royaux, insolite histoire symbolique  
Lumières du Moyen-Age, les vitraux de la cathédrale de Chartres  
Notre-Dame vue par les peintres  
Les douze travaux d'Hercule ou la chasse aux monstres  
Les plus belles portes parisiennes de la Renaissance à l'Empire  
La place de la République, cinq siècles d'histoires urbaines  
Et Paris inventa le restaurant!

Consultez notre Lettre d'information électronique, afin de connaître nos prochaines visioconférences et de vous inscrire, et dès que cela sera possible, nos sorties et visites.

### **- Mécénat**

La commission, animée par Philippe Bollet, puis à partir d'octobre 2020 par Corinne Jullien, réfléchit aux actions à conduire pour développer le mécénat de l'association au profit du château, afin d'enrichir ses collections et de participer à des restaurations de meubles, d'objets, de décors...

En 2019, nous avons participé à plusieurs opérations pour un montant total de 39 347 € :

- Participation à l'acquisition du cabaret égyptien en porcelain de Sèvres de la duchesse de Montebello, cadeau de l'impératrice Marie-Louise de janvier 1813, à hauteur de 10 000 € (sur un total de 900 000 €).

- Fabrication et électrification de 12 lampes Carcel pour les salles Saint-Louis pour la somme de 13 824 €. Elles sont destinées à compléter les bras de lumière portant des bougies et à restituer l'état d'origine datant de 1837.

- Restauration et électrification du lustre Dreyfus de l'escalier de la Minerve pour la somme de 10 000 €.

-Participation à hauteur de 5 000€ (sur un coût total de 300 000 €) à l'acquisition d'un panneau peint au XVI<sup>e</sup> siècle représentant Minerve veillant à la toilette d'Ulysse, d'après une des fresques du Primatice, rare représentation de la galerie d'Ulysse, détruite au XVIII<sup>e</sup> siècle pour construire l'aile Louis XV.

-Achat de 3 photographies prises à Fontainebleau de Napoléon III (99 €), Eugénie (79 €) et de la meute de l'empereur (111 €) pour un total de 289 €.

-Achat d'une photographie de la Cour d'honneur encore ornée des quatre candélabres Piranèse, en fonte de fer, placés en 1844 sur la balustrade précédant l'escalier en fer à cheval. Commandés par Louis-Philippe pour magnifier l'entrée principale du château, ils reprenaient la forme du candélabre dessiné par Piranesi (1720-1778) pour son tombeau dans l'église Santa Maria à Rome. Un de ces candélabres, restauré en 2018 avec l'aide des ACF, orne dorénavant l'escalier Louis XIV, près du vestibule de la chapelle de la Trinité. Cette photographie, achetée 234 €, a été prise en 1921 lors du tournage du film « L'agonie des aigles » de Duvivier. L'ensemble de ces photographies est destiné à enrichir le Centre des ressources scientifiques du château.

Ainsi, les actions de mécénat prises en charge par notre association de 2007 à 2019 atteignent un montant de 289 296 €.

Pour 2020, à la demande du château nous avons financé la restauration du globe terrestre présenté à l'entrée de la Galerie de Diane, pour un montant de 25 000 €. Ce magnifique globe terrestre sur pied d'acajou, a été commandé par Bonaparte, Premier Consul, et installé en 1810 au palais des Tuileries dans le grand cabinet de l'Empereur. En 1861, Napoléon III le fera transporter à Fontainebleau, à son emplacement actuel, ce qui lui permettra d'échapper à l'incendie des Tuileries en 1871.

Par ailleurs, nous nous sommes engagés à financer des restaurations de pièces de mobilier qui seront présentées dans le cadre de l'exposition de l'automne 2021 sur Napoléon: trois fauteuils, deux tabourets et le lit de repos de l'Impératrice Joséphine qui ornaient le boudoir d'argent et qui sont actuellement conservés au Mobilier national, pour une dépense prévisionnelle de 13 800 €, dont le paiement a été différé à 2021.

Au titre de ce nouvel exercice, la Conservation nous a sollicités pour participer à hauteur de 30 000 € à l'achat d'un tableau de Jean-Baptiste Oudry, négocié en vente directe à 390 000 € (une moitié financée par le Fonds du patrimoine, l'autre par le château) de la série des chiens de Louis XV (Cadet et Hermine), dont plusieurs sont présents dans les appartements et devraient être présentés regroupés dans une petite exposition. Nous avons lancé une souscription pour récolter des dons afin de financer cette acquisition. Elle a rapporté à ce jour 6845 € (5300 € en 2020, 1545 € en 2021). Compte tenu de nos disponibilités financières, il ne paraît pas possible de financer immédiatement ces deux opérations pour un montant total de 43 800 €, mais de limiter notre participation dans un premier temps à 30 000 € (13 800 € pour le mobilier Empire, 16 200 € pour le tableau d'Oudry).

Ainsi le total cumulé de nos actions de mécénat depuis 2007 s'élève à 344 296 €.

L'arrivée de nouveaux membres au sein de la Commission mécénat a été l'occasion d'engager des réflexions afin de développer le mécénat d'entreprises et le mécénat international et de donner ainsi un nouvel élan à nos actions de mécénat. Ces nouvelles orientations seront mises en œuvre dès la réouverture du château.

Voilà, chers amis, les points forts de nos activités depuis notre précédente assemblée générale et les projets que nous avons engagés.

Nous comptons sur votre soutien pour poursuivre notre développement, en suscitant de nouvelles adhésions pour renforcer le poids et les moyens de notre association, en participant à nos activités et en les faisant connaître, en apportant votre contribution aux actions de mécénat que nous soutenons, en nous faisant des suggestions d'amélioration de nos prestations et surtout en vous impliquant personnellement dans nos différentes commissions.

Enfin, je veux redire que nous nous félicitons des excellentes relations que nous entretenons avec le président de l'établissement public, Jean-François Hebert puis Marie-Christine Labourdette et leurs équipes, tant de la Conservation dirigée par David Guillet, que de l'Administration dirigée par Isabelle de Gourcuff.

### ***Le Président demande s'il y a des questions sur le rapport qui vient d'être présenté***

***Question de Madame Wilson :*** *Le projet des Héronnières est-il définitif, sachant que Monsieur le Maire de Fontainebleau semble émettre certaines réserves?*

***Réponse du Président :*** *Le château et le ministère de la culture ont pris une décision formelle, mais Monsieur Valletoux est inquiet des répercussions que le projet va entraîner (dessertes des lieux, parkings, et hébergements, car seulement 800 logements ont été prévus pour 3000 étudiants). Des négociations vont donc s'engager entre la Mairie et le porteur du projet.*

***Question:*** *quelles implications pour le château ?*

***Réponse :*** *le château n'est pas concerné par le budget, il n'a fait que sauvegarder le clos et le couvert, et gérer le projet qui restera un campus international pour les arts.*

### ***Intervention de Madame Marie-Charlotte Nouhaud, maire d'Avon :***

*« J'ai toujours grand plaisir à être avec les amis du château. La ville d'Avon a été associée à la concertation pour les Héronnières par Jean-François Hebert. C'est un beau projet, mais je resterai vigilante sur son impact en termes de logements. L'opérateur devra trouver des dizaines de millions d'euros. Par ailleurs, le projet pour l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco de la forêt, nous contraint au niveau des impacts visuels des hébergements.*

*De plus, je profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous informer que la ville d'Avon veut faire mieux connaître son histoire, pour cela une série d'expositions est prévue, dont une concernera le lien entre le château et Avon, et une autre les petits métiers (lavandières, carriers, maraichers) »*

### **BILAN AU 31/12/2020**

Le Président passe la parole à la trésorière, Martine Blanchard qui commente les tableaux qui ont été adressés avec la convocation.

### Evolution des adhérents entre les Exercices 2018-2019 et 2019-2020 au 31/12/2020

	Adhérents			Cotisations			Dons		
	2018-2019	2019-2020	%	2018-2019	2019-2020	%	2018-2019	2019-2020	%
Solo	308	281	91,23%	10 300	9 610	93,30%			
Solo Bienfaiteurs	104	82	78,85%	3 610	2 825	78,25%	9 550	8 205	85,92%
Duo	452	382	84,51%	12 285	10 515	85,59%			
Duo Bienfaiteurs	212	184	86,79%	5 830	4 960	85,08%	15 510	11 750	75,76%
Etudiants	10	7	70,00%	200	140	70,00%			
Personnes morales	12	3	25,00%	2 370	520	21,94%			
Gratuits	8	8	100,00%						
Dons	5	7	140,00%				600	545	90,83%
Souscription	1	26	2600,00%				250	6 110	2444,%
<b>Total</b>	<b>1106</b>	<b>947</b>	<b>85,62%</b>	<b>34 595</b>	<b>28 570</b>	<b>82,58%</b>	<b>25 910</b>	<b>26 610</b>	<b>102,70%</b>

### COMPTE DE RESULTAT

	2020	2018-2019
Subventions d'exploitation	3 400,00	3 400,00
Cotisations des adhérents	28 570,00	34 975,00
Dons manuels (inclus 4 800 pour l'exercice 2021)	12 100,00	31 780,00
Résultat des Activités	829,27	5 179,81
Publications (vente des dossiers)	3 141,62	3 663,77
<b>Total Produits</b>	<b>48 040,89</b>	<b>78 998,58</b>
Variation de stock (dossiers)	-2 141,00	9 747,00
Achat de petit équipement	45,97	199,89
Achat fournitures administratives	862,37	1 459,52
Entretien (ménage)	574,65	2 788,27
Assurance adhérents	710,26	705,65
Personnel prêté AG 2019	247,32	1 078,09
Site et matériel informatique	4 914,29	9 901,98
Bulletins et dépliants	4 123,35	8 246,40
Lettres d'information	100,00	465,00
Publications (diaporama, Noctaract)	6 783,40	1 498,00
Réceptions	126,25	1 818,00
Enveloppes et affranchissement	2 675,14	3 277,31
Téléphone	635,93	846,76
Frais bancaires	366,45	725,79
Site éducatif et pédagogique		371,91
Mécénat	19 510,00	39 347,20
Cotisations (Amis des musées)	609,70	1 221,44
Dotations aux amortissements s/ immobilier	460,04	219,17
Charges exceptionnelles	625,00	
Revenus financiers (reliquat 2018)		-91,04
<b>Total Charges</b>	<b>41 229,12</b>	<b>83 826,34</b>
<b>RESULTAT 2018/2019</b>	<b>6 811,77</b>	<b>-4 827,76</b>

### BILAN ACTIF

	31/12/2020			31/12/2019		
	Brut	Amortissement	Net	Brut	Amortissement	Net
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Concession Brevet Logo ACF	2 600,00		2 600,00			
Agencement 1	22 671,99		22 671,99	22 671,99		22 671,99
Agencement 2	2 357,32		2 357,32	2 357,32 12		2 357,32
Matériel de bureau	14 840,55		14 840,55	439,71		12 439,71
Amortissement Brevet Logo ACF		360,00	-360,00			
Amortissement Agencement 1		22 671,99	-22 671,99		22 671,99	-22 671,99
Amortissement Agencement 2		2 357,32	-2 357,32		2 357,32	-2 357,32
Amortissement Matériel de bureau		12 539,75	-12 539,75		12 439,71	-12 439,71
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>42 469,86</b>	<b>37 929,06</b>	<b>4 540,80</b>	<b>37 469,02</b>	<b>37 469,02</b>	<b>0,00</b>
<b>Immobilisations financières</b>						
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>42 469,86</b>	<b>37 929,06</b>	<b>4 540,80</b>	<b>37 469,02</b>	<b>37 469,02</b>	<b>0,00</b>
Stock de dossiers	19 740,00		19 740,00	17 294,00		17 294,00
Stock de papeterie	2 047,00		2 047,00	2 352,00 19		2 352,00
<b>Stock</b>	<b>21 787,00</b>		<b>21 787,00</b>	<b>646,00</b>		<b>19 646,00</b>
<b>Créances</b>						
<b>Divers</b>						
Crédit Agricole	54 680,61		54 680,61	61 542,80		61 542,80
<b>Disponibilités</b>	<b>54 680,61</b>		<b>54 680,61</b>	<b>61 542,80</b>		<b>61 542,80</b>
Activités réglées d'avance (sorties)	2 255,00		2 255,00	855,00		855,00
Enveloppes affranchies	2 647,00		2 647,00	1 500,00		1 500,00
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>4 902,00</b>		<b>4 902,00</b>	<b>2 355,00</b>		<b>2 355,00</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>81 369,61</b>		<b>81 369,61</b>	<b>83 543,80</b>		<b>83 543,80</b>
<b>COMPTE DE REGULARISATION</b>						
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>123 839,47</b>	<b>37 929,06</b>	<b>85 910,41</b>	<b>121 012,82</b>	<b>37 469,02</b>	<b>83 543,80</b>

### BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
Fond mécénat	11 822,14	11 822,14
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>	<b>11 822,14</b>	<b>11 822,14</b>
Report à nouveau	58 656,66	63 484,42
<b>Report à nouveau</b>	<b>58 656,66</b>	<b>63 484,42</b>
<b>Résultat de d'exercice</b>	<b>6 811,77</b>	<b>-4 827,76</b>
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>77 290,57</b>	<b>70 478,80</b>
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Oudry	5 300,00	
Escalier	124,84	
Globe		2 255,00
<b>Fonds dédiés sur autres ressources</b>	<b>5 424,84</b>	<b>2 255,00</b>
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>5 424,84</b>	<b>2 255,00</b>
<b>Emprunts / dettes auprès ébalis. Crédit</b>		
Cotisations perçues d'avance	3 195,00	10 810,00
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>3 195,00</b>	<b>10 810,00</b>
<b>DETTES</b>	<b>3 195,00</b>	<b>10 810,00</b>
<b>ECART DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>85 910,41</b>	<b>83 543,80</b>

## BUDGET PREVISIONNEL 2021

	Résultat 2020	Budget prévisionnel 2021
<b>Cotisations</b>	<b>28 570</b>	<b>30 000</b>
<b>Dons non affectés et subventions (subventions 3 400 € en 2019 )</b>	<b>15 500</b>	<b>16 200</b>
Activités ressources	5 683	6 000
Activités dépenses	4 854	5 000
<b>Solde activités</b>	<b>829</b>	<b>1 000</b>
Dossiers vente	3 142	3 000
Dossiers fabrication	5 326	5 000
<b>Résultats dossiers</b>	<b>-2 184</b>	<b>-2 000</b>
<b>Bulletins dépliant fabrication</b>	<b>5 680</b>	<b>5 000</b>
<b>Fournitures administratives, petit équipement, entretien, assurances..</b>	<b>2 803</b>	<b>2 800</b>
<b>Site, matériel informatique, frais postaux, enveloppes, téléphone, frais banque ...</b>	<b>8 592</b>	<b>4 500</b>
<b>Réceptions</b>	<b>999</b>	<b>1 000</b>
<b>Projet pédagogique, cotisations et Charges exceptionnelles</b>	<b>0</b>	<b>300</b>
<b>Variation des stocks</b>	<b>-2 141</b>	<b>1 000</b>
<b>Dotation aux amortissements</b>	<b>460</b>	<b>600</b>
<b>Mécénat net (Versé au château 25 000 € Reçu des adhérents 5 490 €)</b>	<b>19 510</b>	<b>30 000</b>
<b>Total recettes</b>	<b>52 895</b>	<b>55 200</b>
<b>Total dépenses</b>	<b>46 083</b>	<b>55 200</b>
<b>Résultat</b>	<b>6 812</b>	<b>0</b>

### **Le Président demande s'il y a des questions sur les comptes.**

Pas de questions. Le Président précise que les finances restent saines, mais que le budget prévisionnel 2021 est très optimiste en ce qui concerne le nombre d'adhérents. Et qu'il sera ajusté en réduisant si besoin, la part attribuée au compte mécénat.

Les comptes ont été approuvés à l'unanimité des suffrages exprimés.

### **FIXATION DES COTISATIONS :**

Il a été décidé à l'unanimité des suffrages exprimés de maintenir les tarifs de l'année 2021 pour 2022.

### **MODIFICATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS :**

proposition de les porter de 21 à 24

### **Le Président prend la parole :**

Nos statuts stipulent que le nombre d'administrateurs, fixé par délibération de l'assemblée générale, est compris entre 18 et 24 membres. Il était jusqu'alors de 21 membres, renouvelables par tiers chaque année.

Quatre administrateurs dont le mandat arrive à échéance en 2021 ont demandé à être renouvelés. Il s'agit de Marie-Josèphe Cheverry, Claude Cottin, Nanou Olivotti et Hélène Verlet. Il est proposé de les réélire.

Quatre autres administrateurs n'ont pas souhaité être renouvelés ou ont démissionné : Philippe Bollet, accaparé par ses fonctions de conciliateur de justice, Katherine Brault par la gestion du musée Rosa Bonheur, Amédée Borghèse pour raison de santé, Marc Monsauret pour raison professionnelle.

Sept candidats ont fait connaître leur intérêt pour nous rejoindre et ont déjà commencé à nous faire profiter de leurs compétences et de leurs expériences. Leur élection comme administrateur permettra de renouveler assez largement le conseil, et de donner un nouvel élan à nos différentes activités.

Mais cela nécessite de faire adopter une délibération en assemblée générale faisant passer le nombre d'administrateurs de 21 à 24.

Les candidats aux fonctions d'administrateur sont, par ordre alphabétique :

-Bernadette Bocard : Âgée de 69 ans, elle a travaillé dans le secteur bancaire, puis l'hôtellerie de luxe avant d'être administrateur de biens. Elle est prête à nous aider dans la gestion de l'association en prenant notamment la responsabilité du secrétariat général. Elle participe à la préparation de visites culturelles.

-Patrice Burel : Âgé de 69 ans, juriste, il a fait une carrière à l'international dans la promotion culturelle, en Asie puis à l'ambassade de France à New-York, avant de rejoindre l'organisation internationale de la francophonie, puis le Secrétariat général du gouvernement français comme conseiller à la coopération internationale. Passionné d'histoire et amoureux du château, il s'est installé à proximité récemment et s'est engagé auprès de nous dans la prospection de nouveaux adhérents en France et à l'étranger.

-Pierre-Yves Cormier : Âgé de 60 ans, général de gendarmerie, récemment retraité, il a eu une carrière très variée qu'il a terminée comme responsable d'un service spécialisé dans la sûreté nucléaire. Très intéressé par l'histoire, il est prêt à nous aider pour développer des relations institutionnelles et des partenariats, notamment avec l'institution militaire encore bien représentée à Fontainebleau et à Melun.

-Matthieu Delouvrier : Âgé de 61 ans, diplômé d'économie, il dirige une société de conseil à l'international, après avoir été directeur financier d'une entreprise et dirigeant d'un groupe bancaire. Il s'investit également dans des conseils d'administration de sociétés et dans des fondations. Intéressé depuis son enfance par le château, il a intégré la commission mécénat des ACF pour nous aider à développer le mécénat de l'association à l'international.

-Richard Duvauchelle : Âgé de 70 ans, diplômé d'une école de commerce, il a fait l'essentiel de sa carrière comme dirigeant dans l'hôtellerie de luxe. Élu local depuis plus de 30 ans, très impliqué dans la vie associative dans les domaines du commerce et du tourisme, il s'engage à nous aider à développer le mécénat d'entreprise de l'association.

-Laure Jolyot : Âgée de 65 ans, elle a travaillé dans un cabinet d'avocats, dans l'immobilier, dans un cabinet de chasseurs de tête, puis dans un groupe bancaire. Passionnée d'histoire, elle est prête à nous aider dans nos différentes activités et notamment pour seconder notre trésorière.

-Corinne Jullien : Âgée de 61 ans, elle a longtemps travaillé à la chambre de commerce et d'industrie de Melun, devenue CCI de Seine-et-Marne, d'abord dans le domaine de la formation, puis comme directrice du développement et de l'attractivité territoriale. Ses domaines d'intervention concernaient notamment le tourisme et le mécénat d'entreprises au profit du Château. Elle a commencé à nous aider dans ce domaine et a accepté d'animer notre commission mécénat, qui vient d'être largement renouvelée.

Il a été proposé à l'assemblée générale d'élire ces sept candidats comme administrateurs, pour un mandat de 3 ans.

Pas de questions. On passe au résultat des votes :

Tous les candidats rééligibles, l'ont été à l'unanimité des suffrages exprimés:

Marie-Josèphe CHEVERRY- Claude COTTIN- Nanou OLIVOTTI- Hélène VERLET sont donc reconduits pour 3 ans.

Les candidats qui se présentent pour la première fois ont obtenu sur les 92 suffrages exprimés :

Bernadette BOCCARD 91 voix

Patrice BUREL 92 voix

Pierre-Yves CORMIER 91 voix

Matthieu DELOUVRIER 91 voix

Richard DUVAUCHELLE 89 voix

Laure JOLYOT 92 voix

Corinne JULLIEN 92 voix

**Le Président passe ensuite la parole à Hélène Verlet**, responsable de la publication, afin qu'elle présente le dossier N°17, qui vient de paraître.

Sur proposition d'Aurélien Colongo, responsable de la boutique du château, les membres de la commission ont décidé de faire réaliser un dossier sur le théâtre Napoléon III.

Vincent COCHET qui avait été en charge de la restauration du théâtre a accepté d'en faire la rédaction.

Le dossier se présente comme un guide, très pédagogique, le visiteur suivant un parcours, qui le conduit de la salle à la scène.

Il a été tiré à 800 exemplaires, et il est vendu 10 €.

**Plus aucune question n'étant posée, le Président clôt la séance à 11h40.**

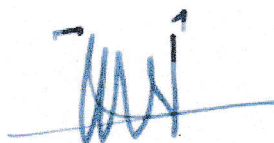
Nanou OLIVOTTI



Bernadette BOCCARD



Le Président



Gérard TENDRON